

Concours du 25/11/2023 à la Pépinière d'entreprise de SOULTZ HAUT RHIN

Organisé par la Corporation des installateurs en chauffage, climatisation,
sanitaire et zinguerie de la région de Guebwiller

Rédacteur : Julien DUVAL
Président de la Corporation
06 20 84 19 99
chauffagistes.guebwiller@gmail.com

1. Description du concours

Suite au constat qu'il manque des concours locaux pour stimuler l'envie et l'émulation des jeunes apprenants dans notre filière, notre Corporation souhaite proposer un concours dont les objectifs sont :

- Faire émerger les jeunes talents et les récompenser ;
- Faire connaître les services de notre Corporation, son implantation locale, son histoire ;
- Créer du « lien » entre générations ;
- Favoriser la rencontre entre professionnels de tous types de structures ;
- Transmettre l'envie de travailler localement ;
- Faire prendre conscience de la diversité et de l'attractivité de nos métiers.

2. Règlement du concours

La participation à ce concours nécessite l'acceptation du présent Règlement dans son intégralité.

- Le concours s'adresse aux apprentis et étudiants dans le domaine du génie climatique.
- Les participants doivent suivre une formation au sein d'un établissement du Haut-Rhin ou être en apprentissage et/ou en alternance au sein d'une entreprise du Haut-Rhin.
- Il n'y a pas de limite d'âge pour concourir ; pour y participer, les personnes mineures doivent préalablement obtenir une autorisation du responsable légal.
- Les participants pourront participer seuls ou en binôme. Le binôme peut être composé de deux apprentis ou étudiants ou d'un apprenti accompagné d'un collègue et/ou de son tuteur.
- Les participants s'engagent à concevoir eux-mêmes la machine et à n'utiliser aucun élément de nature à porter atteinte aux droits de propriété d'un tiers, sauf à en avoir eu préalablement l'autorisation expresse.

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 12 novembre 2023.**

3. Thème du concours

Le thème du concours est :

« Création d'une machine capable de produire du chaud et du froid en s'adressant à nos cinq sens : vue, ouïe, toucher, goût et odorat. »

4. Déroulement du concours

L'épreuve se déroulera ainsi :

- Les participants auront 3 heures pour dessiner sur deux feuilles A3 :
 - Une feuille représentera le schéma explicatif de fonctionnement avec l'utilisation des symboles normalisés du génie climatique.
 - Une autre feuille représentera une vision artistique de la machine.
- Les participants devront rendre leurs dessins vers midi.

- Après le repas, les participants passeront 15 minutes devant le jury pour présenter leur « machine ».

5. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation		
Le respect du thème → Présence des 5 sens	5 pts	
La technique → Fonctionnement de la machine, utilisation des symboles techniques, choix des matériaux	5 pts	
L'artistique → Aspect esthétique de l'ensemble et respect des proportions	5 pts	
La communication → Présentation du projet et interaction avec le jury	5 pts	
TOTAL	/20	/20

Cette machine doit avoir des dimensions lui permettant d'être transportable par camionnette en vue d'exhibition à diverses manifestations comme des forums des métiers et des salons professionnels.

La dimension maximale doit être un cube d'arête maxi de 1 m (soit 1 m³).

Certaines parties de la machine peuvent être démontables.

La machine doit fonctionner à l'énergie électrique.

6. Prix du concours

Au terme du concours, 3 prix vont être décernés :

1^{er} : 1000 €

2^{ème} : 600 €

3^{ème} : 300 €

Cette machine sera ultérieurement réalisée par les membres de la Corporation des installateurs en chauffage, climatisation, sanitaire et zinguerie de Guebwiller. Les lauréats et participants au concours seront les bienvenus pour participer à la réalisation de la machine gagnante !

Cette machine aura pour vocation de représenter le savoir-faire, l'ingéniosité et la diversité des procédés utilisés dans nos métiers.

7. Propriétés intellectuelles

La Corporation des installateurs en chauffage, climatisation, sanitaire et zinguerie de Guebwiller s'engage à respecter le droit à la paternité des dessins de la machine en mentionnant systématiquement le nom du dessinateur lorsque la machine sera présentée ou exposée.

En s'inscrivant à ce concours, les participants acceptent d'ores et déjà de concéder à la Corporation des installateurs en chauffage, climatisation, sanitaire et zinguerie de Guebwiller à titre gratuit les droits de propriété intellectuelle suivants :

- Le droit d'utilisation et de reproduction pour les besoins promotionnels ou de publicité des dessins de la machine ;
- Le droit de représentation et de diffusion des dessins de la machine de quelque façon que ce soit, sur n'importe quel support et/ou réseau ;
- Le droit de transformation et d'adaptation des dessins de la machine pour des besoins techniques, de transport et/ou d'exposition ;
- Le droit d'utiliser, de présenter, d'exposer et de créer la machine grâce aux dessins cédés.

La présente cession des droits est consentie pour une durée de 5 ans à compter de la fin du concours.

8. Droit à l'image

En s'inscrivant à ce concours, les participants autorisent la Corporation des installateurs en chauffage, climatisation, sanitaire et zinguerie de Guebwiller à utiliser leur image, nom, et prénom, sans restriction ni réserve autre que le cas prévu à l'article 9 ci-dessous.

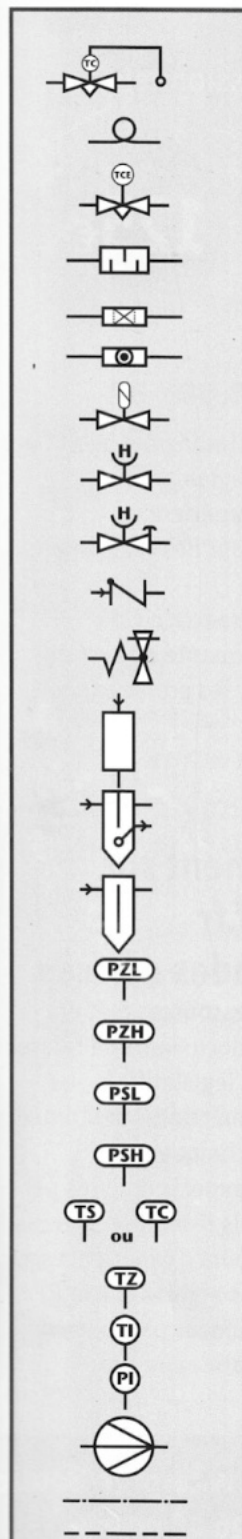
9. Informatique et liberté

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participantes bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant et peuvent demander que leurs coordonnées soient consultées, modifiées, supprimées et qu'elles ne soient pas communiquées à des tiers.

Pour toute demande, les participants peuvent envoyer un courrier à la Corporation des installateurs en chauffage, climatisation, sanitaire et zinguerie de Guebwiller : 12 rue des Métiers - 68000 COLMAR.

10. Annexes

10.1 Symboles normalisés du génie climatique (exemple)



- ◀ Détendeur thermostatique
- ◀ Détendeur à capillaire
- ◀ Détendeur électrique
- ◀ Silencieux
- ◀ Filtre déshydrateur
- ◀ Voyant indicateur d'humidité
- ◀ Robinet magnétique
- ◀ Robinet manuel
- ◀ Robinet de service
- ◀ Clapet de non retour
- ◀ Soupape de sécurité
- ◀ Réservoir de liquide
- ◀ Déshuileur à flotteur
- ◀ Bouteille anticoups de liquide
- ◀ Pressostat BP de sécurité
- ◀ Pressostat HP de sécurité
- ◀ Pressostat BP de régulation
- ◀ Pressostat HP de régulation
- ◀ Thermostat de régulation
- ◀ Thermostat de sécurité
- ◀ Thermomètre
- ◀ Manomètre
- ◀ Pompe à eau centrifuge
- ◀ Circuit d'eau glacée
- ◀ Circuit d'eau condenseur

10.2 Sources d'inspiration

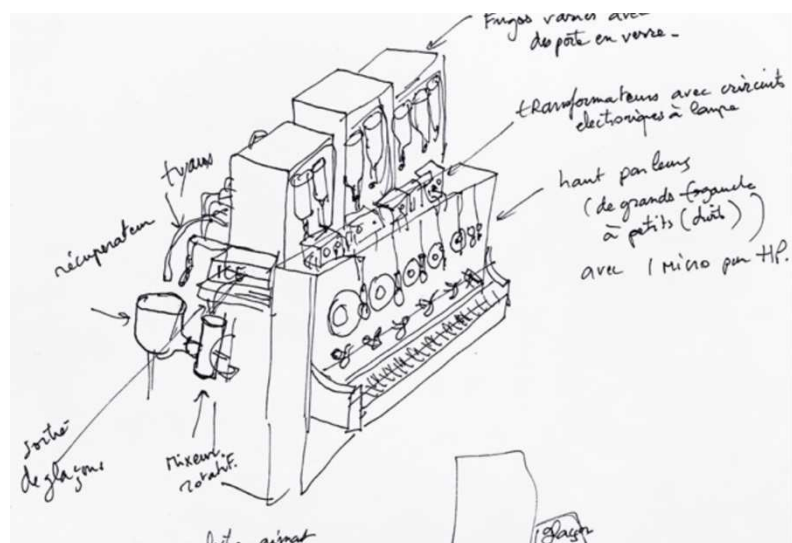
L'inénarrable REISER



Le Pianocktail de Boris Vian

Décrit dans l'Écume des jours, c'est l'instrument rêvé des bar à cocktails faignants et romantiques. T'appuie sur une touche et le pianocktail te sort une boisson au son de ton humeur. Pas mal non? Sauf des fois, ça n'est pas très au point:

« il n'y a qu'une chose gênante », dit Colin dans l'Écume des jours, « c'est la pédale forte pour l'œuf battu. J'ai dû mettre un système d'enclenchement spécial, parce que lorsqu'on joue un morceau trop « hot », il tombe des morceaux d'omelettes dans le cocktail, et c'est dur à avaler. »





Jean Tinguely



La « Cloaca » de Wim Delvoye



Joseph's machine

<https://www.youtube.com/channel/UCbNvfx3rYYxEopnRGxfu53Q>



Machine

[Article](#) [Discussion](#)

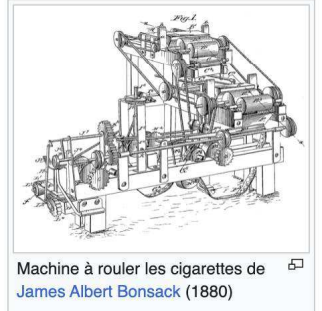
[Lire](#) [Modifier](#) [Modifier le code](#) [Voir l'historique](#) [Outils](#) ▾

🔗 *Pour les articles homonymes, voir [Machine \(homonymie\)](#).*

Une **machine** est un [produit fini](#) mécanique capable d'utiliser une [source d'énergie](#) communément disponible ^{note 1} pour effectuer par elle-même, sous la conduite ou non d'un opérateur, une ou plusieurs tâches spécifiques, en exerçant un [travail](#) mécanique sur un [outil](#), la charge à déplacer ou la [matière](#) à façonner. Une machine peut être fixe ([machine-outil](#), [machine à laver](#), etc.) ou mobile ([locomotive](#), [tondeuse à gazon](#), [machine à écrire](#), etc.).

Remarques :

1. Tout dispositif similaire devant être supporté par une machine ou maintenu par un utilisateur, est appelé *outil* ;
2. Si sa finalité se limite à produire de l'énergie mécanique à partir d'une autre source d'énergie, on parle de *moteur* (la *machine à vapeur* est en réalité un *moteur thermique*) ;
3. Inversement, une machine très polyvalente à laquelle on peut demander de réaliser des enchaînements de tâches qui n'ont pas été explicitement définis lors de sa conception, et parfois capable d'effectuer de grands déplacements est appelée *robot* ;
4. On utilise le terme *appareil* pour les dispositifs, notamment *électroniques*, n'ayant pas pour fonction principale de délivrer un travail *mécanique* (*ordinateur*, *haut-parleur*, *instrument de mesure*…) ;
5. Dans le langage courant, on désigne souvent par le terme *machine* une *motocyclette* ou plus généralement un 2 roues motorisés (*scooter* ou *cyclomoteur*)¹ ;
6. On appelle également *machine* dans le langage courant un appareil électronique perfectionné, notamment un *ordinateur*, une *calculatrice graphique* ou encore une *console de jeux*.



Machine à rouler les cigarettes de James Albert Bonsack (1880)